

Paris, le 12 août 2021

Information à l'attention des professionnels de santé

Objet : Tension d'approvisionnement du produit INFRACYANINE 25 mg/10 mL, poudre et solvant pour solution injectable

A l'attention des pharmaciens d'officine et hospitaliers, grossistes-répartiteurs, ophtalmologues, gastro-entérologues, hépatologues, cardiologues et internistes

Madame, Monsieur,

SERB fait face à une tension d'approvisionnement de la spécialité **INFRACYANINE 25 mg/10 mL, poudre et solvant pour solution injectable**, en raison de difficultés de production.

Un contingentement des ventes a été mis en place pour éviter une rupture de stock.

Ce médicament est à usage diagnostique uniquement et est indiqué dans les situations suivantes :

- étude des vaisseaux choroïdiens par angiographies oculaires en infra-rouge, en particulier pour la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), la myopie dégénérative et les autres causes de néovascularisation choroïdiennes: chorioretinopathie idiopathique centrale, œdème maculaire, maladies inflammatoires de la choroïde, dégénération familiales et héréditaires et tumeurs choroïdiennes.
- détermination du débit sanguin hépatique et de la réserve fonctionnelle hépatique par des tests de clairance.
- Mesure du volume sanguin circulante du débit cardiaque; la détermination non invasive est particulièrement recommandée chez le nouveau-né, le nourrisson et le patient en unité de soin intensif.

Des alternatives thérapeutiques pour chacune des indications sont disponibles et devront être évaluées par le prescripteur pour définir le traitement le plus adapté.

Conscients des désagréments engendrés par cette situation, nous mettons tout en œuvre pour assurer un retour à la normal le plus tôt possible.

Déclaration des effets indésirables

L'ANSM rappelle que les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au centre régional de pharmacovigilance dont ils dépendent géographiquement. Par ailleurs, tout signalement de risque d'erreur médicamenteuse, d'erreur potentielle ou d'erreur avérée sans effet indésirable, inhérent aux médicaments peut être transmis directement au Guichet Erreurs Médicamenteuses. Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet www.signalement-sante.gouv.fr.



SERB SAS
40 AVENUE GEORGE V
75008 PARIS
FRANCE

SHARE CAPITAL: 9.331.409,07 EUR
REG. N°: RCS PARIS 552 005 241
VAT N°: FR 16 552 005 241

TEL: + 33 (0) 1 73 03 20 00
FAX: + 33 (0) 1 46 36 98 46
EMAIL: info@serb.eu
serb.eu

Information médicale

Pour toute question ou demande d'information médicale complémentaire, nous vous prions contacter notre service d'Information Médicale : tél : 01.73.03.20.00 e-mail : infomed@serb.eu

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur et Cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Quentin DEVILLARD
Pharmacien Responsable Intérimaire